

# CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.405  
14 avril 1987

FRANCAIS

---

## COMPTE RENDU DEFINITIF DE LA QUATRE-CENT CINQUIEME SEANCE

Tenue au Palais des Nations, à Genève,  
le mardi 14 avril 1987, à 10 heures.

Président : M. M. VEJVODA (Tchécoslovaquie)

Le PRESIDENT (traduit de l'anglais) : Je déclare ouverte la 405ème séance plénière de la Conférence du désarmement.

Conformément à son programme de travail, la Conférence commence aujourd'hui l'examen du point 7 de l'ordre du jour, intitulé "Nouveaux types d'armes de destruction massive et nouveaux systèmes de telles armes; armes radiologiques". En vertu de l'article 30 du Règlement intérieur, les membres qui le souhaiteraient pourront faire des déclarations sur toute autre question relative aux travaux de la Conférence.

Comme la première partie de la session de 1987 de la Conférence se termine à la fin de ce mois, je voudrais rappeler que l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté à sa quarante et unième session la décision 41/421 par laquelle elle recommande notamment que la Conférence reprenne ses travaux relatifs à l'élaboration du Programme global de désarmement au début de sa session de 1987 afin d'achever cette tâche au cours de la première partie de cette session et de présenter à l'Assemblée générale un projet de programme complet à ce moment-là. Comme nous le savons tous, le Président du Comité spécial sur le programme global de désarmement, l'ambassadeur García Robles du Mexique, fait de son mieux pour achever sans tarder le projet de programme. Cependant, si nous voulons répondre à la demande de l'Assemblée générale et la saisir d'un projet complet conformément à la décision 41/121, il est nécessaire que les délégations coopèrent plus activement. A cet égard, il serait tout à fait souhaitable de ne pas rouvrir les débats sur des questions qui ont fait l'objet d'un accord après de nombreuses années de négociations ardues.

Je voudrais informer les membres que j'ai l'intention, comme il a été annoncé à la 403ème séance plénière, de saisir la Conférence pour décision, avant la fin de la présente séance, de la recommandation figurant au paragraphe 13 du rapport intérimaire du Groupe spécial d'experts scientifiques chargé d'examiner des mesures de coopération internationale en vue de la détection et de l'identification d'événements sismiques, qui est publié sous la cote CD/745.

Je ferai aussi rapport aujourd'hui à la Conférence sur les résultats des consultations qui ont eu lieu à propos d'un cadre organique approprié pour examiner quant au fond le point 2 de l'ordre du jour intitulé "Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire".

Sont inscrits sur la liste des orateurs d'aujourd'hui les représentants du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, du Japon, de la Roumanie, de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et de la France.

Je donne maintenant la parole au premier orateur inscrit sur ma liste, le représentant du Royaume-Uni, l'ambassadeur Cromartie.

M. CROMARTIE (Royaume-Uni) (traduit de l'anglais) : Monsieur le Président, c'est un plaisir pour moi de voir à la présidence de notre Conférence un collègue qui m'est proche depuis de nombreuses années. Vous avez présidé nos travaux de ce mois avec votre bonne humeur et votre bon sens habituels. Comme je n'en ai pas eu l'occasion le mois dernier, j'aimerais aussi remercier l'ambassadeur Lechuga Hevia pour l'habileté avec laquelle il a présidé la Conférence.

J'ai parlé au début de la session de printemps en ma capacité de président sortant du Comité spécial des armes chimiques. Je profite de cette occasion pour remercier tous ceux qui ont été généreux dans leur appréciation de mes efforts en cette qualité. Je souhaite aujourd'hui couvrir très largement le domaine de la limitation des armements et du désarmement, particulièrement à la lumière de la visite récente du premier ministre de mon pays en Union soviétique.

Notre démarche à l'égard de ce domaine est contenue tout entière dans le discours que Mme Thatcher a prononcé à un banquet qui s'est tenu en son honneur le 30 mars dans la Salle Saint-Georges du Kremlin. J'ai déjà fait distribuer officieusement à tous les membres de la Conférence, la semaine dernière, le texte complet de son discours ainsi que celui de son interview à la télévision soviétique.

Dans son discours, Mme Thatcher a dit : "C'est à cause de l'unité de l'Alliance de l'OTAN en raison de notre espoir de voir une sécurité plus grande pour l'Est et l'Ouest que nous sommes prêts à rechercher des moyens de réaliser la sécurité à un niveau plus bas d'armements. Je pense que cela n'a pas de sens d'essayer d'y parvenir d'un seul coup. Il est plus raisonnable de s'en approcher pas à pas, mais nous devons toujours garder présent à l'esprit l'effet de chaque accord sur notre sécurité d'ensemble."

Dans son discours, Mme Thatcher a aussi clairement expliqué pourquoi le Gouvernement du Royaume-Uni n'abandonnera pas la sécurité que lui assurent les armes nucléaires. Elle a dit : "C'est un fait que les armes nucléaires existent et que les connaissances permettant de les fabriquer ne peuvent pas être effacées. Les armes classiques n'ont jamais suffi à empêcher la guerre. Deux guerres mondiales nous l'ont montré. Elles nous ont aussi montré combien terrible peut être une guerre où l'on ne fait appel qu'à des armes classiques; or, les armes nucléaires ont écarté non seulement une guerre nucléaire, mais aussi une guerre classique en Europe. Un monde sans armes nucléaires peut être un rêve, mais on ne peut pas fonder une défense fiable sur des rêves. En l'absence d'une confiance entre l'Est et l'Ouest bien plus grande que celle qui existe actuellement, un monde sans armes nucléaires serait moins stable et plus dangereux pour nous tous."

(M. Cromartie, Royaume-Uni)

On a parfois laissé entendre que nous sommes trop préoccupés par notre sécurité et pas assez confiants dans les bonnes intentions des autres. Toutefois, les mots seuls ne peuvent pas faire disparaître les faits. Et les faits sont que les forces énormes continuent à être fermement pointées dans notre direction. Ces forces, qu'elles soient classiques, chimiques ou nucléaires, sont bien plus grandes que ne pourraient le justifier des fins purement défensives. En outre, l'histoire passée de l'Etat concerné montre qu'il a été prêt à utiliser sa force armée contre des Etats plus faibles lorsqu'il a pensé que c'était dans son intérêt de le faire. Il est peu probable que cette situation change rapidement. Il est donc prudent de continuer à fonder notre sécurité sur ce qui, à notre avis, l'a garantie avec succès pendant les quelque 40 dernières années.

Le maintien de la sécurité a une importance cruciale. Cependant, nous continuerons à rechercher des moyens pratiques et réalistes pour réduire le niveau des forces et des armements, qu'ils soient classiques, nucléaires ou chimiques, en incluant l'élimination de catégories entières d'armes là où c'est possible. Notre démarche consiste à nous concentrer sur les domaines dans lesquels les positions des deux parties convergent et non sur des visions plus lointaines dont l'impact sur la sécurité est douteux. Dans ces domaines, les perspectives d'un progrès réel paraissent meilleures qu'elles ne l'ont jamais été. Aussi avons-nous été heureux qu'au cours de la visite de Mme Thatcher à Moscou, les deux parties aient reconnu que le progrès exigeait une démarche graduelle avec des priorités clairement définies. Il a été convenu que ces priorités devraient inclure un accord sur les armes nucléaires à portée intermédiaire, accompagné d'une vérification rigoureuse, avec limitations des systèmes à plus courte portée et un suivi immédiat dans les négociations pour traiter plus complètement des systèmes à plus courte portée; une interdiction de toutes les armes chimiques; un début rapide des négociations sur des réductions des forces classiques; une réduction de 50 % des armes nucléaires stratégiques. Naturellement, il existe encore des domaines importants dans lesquels les vues diffèrent. Par exemple, nos alliés de l'OTAN et nous-mêmes croyons que dans tout accord sur les forces nucléaires intermédiaires à longue portée, nous devrions avoir le droit d'opposer à certains systèmes soviétiques à courte portée, dans lesquels ils ont une supériorité écrasante, des systèmes comparables, et mon Gouvernement est en train d'étudier les dernières propositions soviétiques à ce sujet. Nous ne sommes pas non plus d'accord sur le fait que des réductions de 50 % des armes nucléaires stratégiques devraient servir d'otage à l'abandon de l'Initiative de défense stratégique.

A ce sujet, Mme Thatcher a fait à M. Gorbatchev des propositions visant à réaliser une possibilité plus grande de prévision dans le domaine de la défense stratégique en convenant d'un calendrier qui détaillerait le programme de recherche envisagé par les deux parties, complété par l'engagement de ne pas dénoncer le Traité sur les missiles antimissiles pendant une période donnée. Ils ont également exprimé sur la dissuasion nucléaire des vues différentes qui auront aidé les deux parties à mieux apprécier leurs

(M. Cromartie, Royaume-Uni)

préoccupations inhérentes de sécurité. Nous constatons que l'Union soviétique maintient un énorme arsenal nucléaire, sans doute pour des raisons de dissuasion, mais qu'elle insiste cependant pour que des mesures visant à le réduire soient prises d'une façon multilatérale par accord avec l'autre partie.

Toutefois, comme Mme Thatcher l'a dit dans sa déclaration à la Chambre des communes à son retour de Moscou, "je ne sous-estime pas les différences qui subsistent entre nous sur ces questions. Cependant, nos entretiens ont clairement montré que nous sommes convenus qu'un progrès dans la limitation des armements exigeait une démarche graduelle, avec des priorités clairement identifiées, et que nous sommes en général d'accord sur ce que ces priorités devraient être. C'est là un pas utile et positif."

En outre, comme Mme Thatcher l'a souligné pendant sa visite, nous nous félicitons des changements que les dirigeants soviétiques ont mis en route sur le plan interne. Une transparence plus grande, une restructuration et une démocratisation ouvrent la voie à une confiance plus grande qui améliorera les perspectives de progrès dans la limitation des armements ainsi que dans d'autres domaines.

Passant maintenant aux sujets spécifiques que cette Conférence examine, j'aimerais commencer par celui des armes chimiques sur lesquelles les progrès réalisés ont été les plus grands. Nous nous félicitons de l'habileté et de la vigueur avec lesquelles l'ambassadeur Ekéus poursuit son oeuvre de président du Comité spécial des armes chimiques. Comme il le sait, il a le plein appui de ma délégation et mon soutien personnel dans sa tâche. Il en est de même pour le travail systématique des trois coordonnateurs, M. Niewenhuys, M. Macedo et M. Kruttsch. Nous apprécions la contribution pratique qui a été apportée à ce domaine par les ateliers qui se sont tenus pendant cette session en Finlande et en République démocratique allemande.

Le Royaume-Uni a présenté, à titre de contribution aux négociations, un certain nombre de mémoires sur différents aspects de la convention, plusieurs sur la vérification de la non-fabrication, un sur la constitution de l'organisation qu'il faudra créer au titre de la convention, et plus récemment sur l'inspection par mise en demeure. Les propositions concernant l'article IX du traité, présentées en juillet dernier par M. Renton, ministre adjoint aux affaires étrangères, restent toujours valables. M. Gorbatchev a confirmé à Mme Thatcher, lorsqu'elle est venue à Moscou, que l'Union soviétique acceptait dans les grandes lignes la démarche britannique. Nous nous félicitons de l'ouverture plus grande que l'Union soviétique a montrée dans ce domaine et dans certains autres pour envisager une vérification efficace. C'est un pas important sur la voie qui mène à l'accroissement de la confiance entre les Etats, qui doit être fondamental pour notre convention.

(M. Cromartie, Royaume-Uni)

Notre travail sur la vérification a clairement montré qu'il restait beaucoup à faire dans d'autres domaines du projet de convention. En particulier, nous devons décider comment assurer l'administration efficace de la convention. L'organisation à créer au titre de l'article VIII devra manifestement commencer à fonctionner dès que la convention entrera en vigueur. Il faudra fournir immédiatement des inspecteurs pour effectuer l'inspection initiale et l'évaluation des déclarations et pour assurer une surveillance internationale efficace de la destruction des stocks et des installations de fabrication. On aura aussi besoin, dès le début, de vérifier certains secteurs de l'industrie chimique civile au titre de l'article VI de la convention. Il nous faudra un corps entraîné d'inspecteurs pour effectuer les inspections par mise en demeure au titre de l'article IX. Il sera en outre essentiel de disposer d'une organisation efficace dans laquelle toute les parties auront confiance. Pour atteindre cet objectif, nous devons examiner la façon dont elle sera recrutée, entraînée, équipée et financée.

Le travail doit être poursuivi sur les régimes applicables aux différents tableaux de produits au titre de l'article VI et sur leur relation à l'égard de l'organisation. Un mécanisme de révision de ces tableaux sera également essentiel.

Nous ne devons pas non plus perdre de vue que notre convention doit avoir une portée mondiale si nous voulons qu'elle soit efficace. Comme le représentant des Etats-Unis l'a récemment fait remarquer, nous nous demandons pourquoi un nombre plus grand de pays n'ont pas dit s'ils possédaient ou non des armes chimiques. Ma délégation a clairement défini sa position en maintes occasions, mais nous la réitérons encore volontiers. Le Royaume-Uni a abandonné unilatéralement ses moyens de guerre chimique dans les années 50. Nous sommes convaincus, comme Mme Thatcher et M. Gorbatchev en sont convenus à Moscou, que l'une des plus grandes priorités est la conclusion d'une convention efficace sur les armes chimiques.

Passant à la question de l'interdiction des essais nucléaires, il est regrettable qu'aucun travail pratique n'ait encore été exécuté par un comité spécial de la Conférence. Parmi d'autres conséquences, cela veut dire que les documents techniques que ma délégation a présentés à ce sujet, le dernier ayant été publié sous la cote CD/610, n'ont pas été pleinement examinés. Il semble maintenant accepté, du moins par une grande majorité des membres de la Conférence, que la meilleure façon de progresser sur le plan de la procédure consiste à adopter un mandat excluant le pouvoir de négociation qui permettra d'examiner les problèmes concernant la vérification ainsi que la portée. Ce dernier domaine est également crucial car, à notre avis, il est essentiel qu'une interdiction complète des essais englobe toutes les explosions nucléaires, quel que soit leur objectif déclaré.

(M. Cromartie, Royaume-Uni)

Devant l'impasse concernant le mandat d'un comité spécial, nous nous félicitons particulièrement de la contribution extrêmement utile sur la surveillance sismique que le Groupe spécial d'experts scientifiques continue d'apporter ainsi que des travaux connexes patronnés par le Japon et la République fédérale d'Allemagne. Nous attendons avec intérêt la poursuite de l'expérience de niveau II pour laquelle la voie est maintenant ouverte, et nous espérons que des pays appartenant à tous les groupes de la Conférence pourront participer à cette activité importante et concrète.

Nous nous félicitons aussi des discussions bilatérales qui se poursuivent simultanément entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sur des questions liées aux essais nucléaires. Nous espérons qu'elles pourront faire avancer l'accord apparent survenu pendant la réunion au sommet de Reykjavik entre les deux parties en faveur d'une démarche graduelle commençant par la ratification du Traité sur la limitation des essais souterrains d'armes nucléaires et du Traité sur les explosions nucléaires à des fins pacifiques.

La prévention de la course aux armements dans l'espace est un autre point important de l'ordre du jour de la Conférence. Nous sommes heureux qu'il ait été possible de réunir un comité spécial sur ce sujet pour la troisième année consécutive et que cela ait été fait plus rapidement qu'auparavant. Nos vœux accompagnent l'ambassadeur Pugliese dans sa tâche de président. Encore une fois, ma délégation espère apporter une contribution substantielle au travail préparatoire d'examen des aspects juridiques, politiques, stratégiques et techniques de la question. Nous apprécions la contribution concrète que le Gouvernement canadien apporte à ce sujet en organisant un atelier en mai à Montréal.

L'un des points délicats qui revient chaque année dans notre ordre du jour est celui des armes radiologiques. Nous sommes heureux de voir maintenant généralement acceptée notre opinion soutenue selon laquelle il est préférable de travailler séparément sur une protection supplémentaire des installations nucléaires pacifiques et sur les armes radiologiques prises dans un sens classique. Naturellement, cette subdivision ne répondra pas par elle-même aux questions qui se posent dans chacun des domaines, en particulier aux problèmes complexes concernant la protection des installations nucléaires. Cependant, nous espérons que sous la présidence éclairée de l'ambassadeur Meiszter, il sera possible de progresser d'une façon plus cohérente sur ces deux sujets importants.

Le programme global de désarmement est aussi un sujet que nous traitons depuis de nombreuses années, mais il faut espérer que nous sommes enfin arrivés aux étapes finales de ce marathon. Nous sommes convaincus qu'étant donné la bonne volonté et la souplesse dont font preuve toutes les parties, il devrait être possible de résoudre d'une façon généralement acceptable les problèmes qui se posent encore. S'il en est ainsi, ce résultat sera un hommage à la persistance et à la patience de l'ambassadeur García Robles.

(M. Cromartie, Royaume-Uni)

La question du programme global de désarmement, qui trouve son origine dans la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, me fait penser à la troisième session extraordinaire qui est fixée pour l'année prochaine. Nous l'attendons avec intérêt et nous avons l'intention de lui apporter une contribution positive et constructive. Nous croyons qu'elle se tiendra dans un climat international amélioré et dans un esprit plus réaliste et plus pratique que la deuxième session extraordinaire qui a abouti à un échec. Il existe maintenant un terrain d'entente bien plus étendu sur les sujets qui valent la peine d'être discutés, y compris des réductions des armements classiques, et sur les principes à appliquer, notamment en ce qui concerne une vérification vraiment efficace ainsi que le respect.

Avant la troisième session extraordinaire, en fait pendant l'année en cours, se tiendra la conférence sur la relation entre le désarmement et le développement. Nous espérons qu'elle aboutira à une estimation réaliste des problèmes qui se posent, y compris l'importance d'une sécurité régionale accrue, afin de réduire les dépenses d'armement dans le monde en développement lui-même.

J'aimerais mentionner un autre événement extérieur à la Conférence du désarmement, mais qui est lié à ses travaux. Nous avons été très encouragés par les activités de la réunion d'experts créée en septembre dernier par la Conférence d'examen des parties à la Convention sur les armes biologiques, qui tirent maintenant à leur fin. Nous espérons qu'elles contribueront à renforcer la confiance dans la Convention sur les armes biologiques.

Monsieur le Président, grâce à vos efforts et à ceux de vos deux prédécesseurs immédiats, la Conférence a pris cette année un excellent départ. En considérant l'avenir, en plus de ce qui a été déjà réalisé, nous espérons que le comité spécial sur les garanties négatives de sécurité trouvera un volontaire pour assumer sa présidence, et nous sommes prêts à examiner avec lui s'il y a quelque chose d'autre qui puisse être fait en ce moment pour promouvoir un examen utile de ce point. Nous espérons aussi qu'il sera possible d'organiser cette année un débat officiel en séance plénière du point 2 de notre ordre du jour, ainsi que du point 3. Nous reconnaissons que cela ne serait pas une solution idéale pour tous, mais elle permettrait au moins d'aborder ces questions.

Comme plusieurs orateurs précédents l'ont déjà fait remarquer, l'Assemblée générale réexaminera à sa prochaine session extraordinaire les activités et l'ordre du jour de la Conférence du désarmement. Naturellement, celle-ci ne peut négocier d'une façon réaliste que sur des sujets présentant un terrain d'entente. Mais il existe aussi en même temps des points qui pourraient donner lieu à des activités concrètes ou à certaines discussions quant au fond, et nous devrions rechercher à cet égard des modalités acceptables. Il nous appartient de faire en sorte que le reste du travail de cette année apporte une contribution positive et concrète au processus de désarmement.



Le PRESIDENT (traduit de l'anglais) : Je remercie le représentant du Royaume-Uni, l'ambassadeur Cromartie, pour sa déclaration et les paroles aimables qu'il a adressées au Président. Je donne maintenant la parole au représentant du Japon, l'ambassadeur Yamada.

M. YAMADA (Japon) (traduit de l'anglais) : Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, à l'occasion de votre accession à la présidence de la Conférence pour le mois d'avril. Votre expérience et votre habileté vous permettront sans nul doute de mener à bonne fin la session de printemps de la Conférence. Je voudrais aussi saisir cette occasion pour exprimer notre profonde gratitude à l'ambassadeur Fan, de la Chine, et à l'ambassadeur Lechuga Hevia, de Cuba, pour l'excellent travail qu'ils ont respectivement accompli à la présidence de la Conférence.

Je voudrais aujourd'hui formuler quelques observations sur le rapport intérimaire du Groupe spécial d'experts scientifiques chargé d'examiner des mesures de coopération internationale en vue de la détection et de l'identification d'événements sismiques (document CD/745).

Je tiens tout d'abord à rendre hommage au président de ce Groupe, M. Ola Dahlman, de la Suède, pour son dévouement et pour l'excellent travail qu'il a accompli en rassemblant les connaissances techniques des experts sismologues des pays intéressés pour apporter un important appui scientifique à la question qui occupe le plus haut rang de priorité dans notre ordre du jour, à savoir l'interdiction des essais nucléaires, qui en constitue le point 1.

J'ai été heureux d'apprendre, lors de la présentation du rapport intérimaire par M. Dahlman, le 2 avril, que des progrès importants avaient été accomplis vers la conception et l'essai d'un système moderne d'échange de données sismiques.

Il est particulièrement encourageant de voir que le Groupe spécial est parvenu à un accord de principe sur la conception ou les principaux éléments d'un tel système, qui est fondé sur l'échange rapide, sous forme de tracés et de paramètres, de toutes les données sismiques disponibles pour tous les signaux détectés, et sur l'utilisation de routine de toutes les informations dans les centres internationaux de données.

Selon le rapport de M. Dahlman, je crois comprendre que le Groupe spécial doit commencer à élaborer les détails du système moderne d'échange de données sismiques, dont certains impliquent une percée dans de nouveaux domaines de la sismologie.

Je suis certain que mes collègues de la Conférence du désarmement partagent l'espoir que le Groupe d'experts scientifiques nous exposera dès que possible les résultats fructueux de ses travaux à cet égard.

(M. Yamada, Japon)

Tout en attendant avec intérêt ces résultats, je voudrais appeler l'attention de la Conférence sur deux ou trois points importants qui ressortent déjà du rapport intérimaire du Groupe spécial.

Selon ce rapport, "le Groupe est convenu que les centres internationaux de données (CID) devraient avoir des installations ouvertes aux Etats participants, assurant un accès libre et aisé à toutes les données et à tous les résultats des analyses. Il est important que la structure de la base de données des CID permette aux Etats participants d'accéder à l'information et de l'extraire automatiquement et facilement".

Je pense que le principe qui consiste à ouvrir les installations et à assurer un accès libre et aisé aux données est très important dès lors que nous nous fixons pour tâche l'établissement d'un système international moderne d'échange de données sismiques.

En ce qui concerne mon propre pays, c'est également le principe fondamental qui guide la contribution du Japon à cette importante entreprise internationale.

Nous avons attaché une importance particulière à l'établissement et à l'extension du réseau d'enquêtes nationales menées en coopération concernant l'échange de données de niveau II (tracés). Depuis la proposition que nous avons faite à cette fin en mars 1986, nous avons réussi à obtenir la participation de 16 pays à cet exercice et des enquêtes sont en cours depuis le mois de décembre dernier. Je suis heureux de signaler à la Conférence que jusqu'à présent, les progrès réalisés ont été encourageants, grâce à l'intérêt marqué des pays participants.

Le mois dernier, au cours de la réunion du Groupe spécial d'experts scientifiques, l'expert japonais, M. Suehiro, s'est associé à ses collègues de 18 pays, dont les pays occidentaux, les pays non alignés, les pays socialistes et d'autres groupes de pays, pour établir un rapport intitulé "Progrès des enquêtes nationales menées en coopération concernant les échanges de données sous forme de tracés" qui a été présenté au Groupe spécial sous la cote GSE/JAPAN/26. A cet égard, je tiens à remercier le Gouvernement canadien d'avoir organisé l'année passée, au mois d'octobre, un Atelier technique sur la communication des données, qui a beaucoup contribué à faire progresser nos travaux communs. Nous devons également des remerciements à la République fédérale d'Allemagne qui a organisé une démonstration utile et intéressante des installations nationales existantes pendant la réunion du Groupe spécial.

Comme il est indiqué dans le document GSE/JAPAN/26, il existe déjà des signes positifs qui indiquent clairement une nouvelle évolution et un nouvel élargissement de ces efforts de coopération. Outre les 16 pays actuels, plusieurs pays ont indiqué qu'ils participeraient à cet exercice dans un proche avenir.

(M. Yamada, Japon)

Je me réjouis à la perspective de voir s'élargir la participation à notre entreprise et parallèlement, je voudrais réaffirmer l'espoir de ma délégation qu'un nombre de pays aussi élevé que possible jugeront opportun de participer à ces exercices et à d'autres activités analogues.

Un autre point qui mérite d'être relevé dans le document CD/745 est la démarche réaliste adoptée à l'égard de la préparation d'une expérience à grande échelle sur l'échange de données de niveau II que le Groupe envisage de réaliser aux environs de 1988. Une telle expérience constitue un objectif important en vue duquel le Groupe spécial peut intensifier et centrer ses travaux. Parallèlement, il importe que l'expérience, lorsqu'elle aura lieu, s'appuie sur une planification poussée, grâce à une série d'expériences préparatoires. En conséquence, j'appuie pleinement la démarche progressive adoptée par le Groupe spécial, qui exigera initialement un certain nombre d'expériences bilatérales et multilatérales. Je suis certain que les enquêtes menées en coopération que j'ai mentionnées précédemment joueront un rôle important dans le cadre de ces expériences multilatérales.

Dans l'intervention que j'ai faite en séance plénière le 10 février, j'ai souligné la haute priorité que mon gouvernement attachait à la réalisation d'une interdiction complète des essais et notre voeu ardent de voir reprendre rapidement les travaux de fond de la Conférence sur cette question. Je ne puis que me déclarer déçu devant l'inaction de la Conférence en ce qui concerne ce point de l'ordre du jour. Je n'ai pas l'intention de revenir aujourd'hui sur les circonstances qui, à mon avis, ouvrent des possibilités pour reprendre cette année les travaux longtemps suspendus. Qu'il me soit simplement permis d'indiquer que ces circonstances sont toujours les mêmes et que ce qui est nécessaire, c'est la volonté collective d'en tirer pleinement parti.

Au cours des deux derniers mois, plusieurs délégations ont évoqué cette question. Il faut faire face aux réalités politiques dans lesquelles elle s'inscrit. Nous pourrions alors avoir une idée assez claire de ce qui est faisable et de ce que la Conférence ne peut pas réaliser cette année. Il ne faut pas perdre de vue que des progrès ne peuvent être accomplis que par un travail substantiel et concret au Comité spécial, sur la base des conceptions actuellement partagées par un grand nombre de délégations concernant cette question, et non en fonction du libellé de son mandat.

Compte tenu de cette considération, permettez-moi, Monsieur le Président, de vous donner à nouveau l'assurance que ma délégation coopérera pleinement aux travaux importants entrepris au titre du point I de l'ordre du jour.

Le PRESIDENT (traduit de l'anglais) : Je remercie le représentant du Japon, l'ambassadeur Yamada, pour sa déclaration et pour les paroles aimables qu'il a adressées au Président. Je donne maintenant la parole au représentant de la Roumanie, l'ambassadeur Dolgu.

M. DOLGU (Roumanie) : Permettez-moi, tout d'abord, Monsieur le Président, de m'associer aux orateurs qui m'ont précédé pour vous exprimer les plus chaleureuses félicitations à l'occasion de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Notre satisfaction est d'autant plus grande que vous représentez la République socialiste tchécoslovaque, pays avec lequel la République socialiste de Roumanie entretient des relations traditionnelles d'amitié et de collaboration dans tous les domaines.

Je suis convaincu que, grâce à vos qualités intellectuelles et à votre expérience diplomatique, nos travaux bénéficieront des conditions les plus favorables pour leur déroulement, alors que de nouveaux efforts, de la part de tous, sont impératifs, pour faire en sorte que ces travaux avancent d'une manière effective et pour atteindre des résultats concrets et significatifs.

Je veux, en même temps, exprimer nos sincères appréciations et les plus chaleureux remerciements au représentant de Cuba, l'ambassadeur Carlos Lechuga Hevia, pour les efforts remarquables qu'il a déployés en qualité de Président de la Conférence pour le mois de mars.

Il y a deux mois, j'ai présenté en séance plénière les considérations d'ensemble et les propositions de la délégation roumaine concernant les problèmes inscrits à l'ordre du jour de la session.

Depuis lors, de nouvelles possibilités se sont ouvertes pour forger un monde exempt d'armes nucléaires. L'URSS s'est déclarée prête à arriver à un accord sur le problème de l'élimination des missiles nucléaires à moyenne portée en Europe, indépendamment des autres aspects faisant l'objet des négociations bilatérales. Nous avons salué cette décision, d'autant plus que notre pays a considéré, dès le début, que l'élimination des missiles à moyenne portée en Europe constituait une priorité absolue. Il y a quelques jours, l'URSS s'est déclarée prête à entamer des négociations sur les missiles tactiques opérationnels en Europe. Le dialogue soviéto-américain se poursuit et M. Schultz se trouve à Moscou. Autant de signes permettant de croire qu'il y a tout lieu de considérer que, sur la base des propositions de l'Union soviétique, ainsi que des propositions présentées par les Etats-Unis d'Amérique, des possibilités réelles existent pour déboucher, dans un bref délai, sur un accord visant au règlement de ce problème. Comme l'a souligné le représentant de la République fédérale d'Allemagne, l'ambassadeur von Stülpnagel, "la conclusion rapide d'un accord serait un signe visible du sérieux et de la crédibilité des efforts en matière de limitation des armements."

Depuis Reykjavik, de nombreuses opinions ont été exprimées au sujet d'un pareil accord. L'une d'entre elles a trait à la valeur dissuasive des armements nucléaires. En ce qui nous concerne, je veux souligner que nous doutons fort d'une telle valeur. Après l'accident de Tchernobyl, le fait que l'utilisation des armes nucléaires, par n'importe qui, conduit à des résultats inacceptables pour tous, y compris pour la partie qui y a recouru, est devenu plus clair que jamais. Dans de telles conditions, quelle crédibilité peuvent

(M. Dolgu, Roumanie)

encore avoir les armes nucléaires en tant qu'élément dissuasif ? Nous pensons que les problèmes de la sécurité exigent une approche nouvelle, des modalités qui excluent le facteur nucléaire. L'élimination des armes nucléaires nous semble à la fois nécessaire et possible. Dans ce sens, l'horizon de l'an 2000, aussi rapproché qu'il soit, n'est point utopique. Répondant aux intérêts de sécurité de tous les pays, il représente objectivement un but réaliste.

Le désarmement nucléaire ne peut être réalisé que par étapes et, bien sûr, en respectant les intérêts de sécurité de tous les pays. Mais, dans notre conception, pour qu'un processus réel de désarmement nucléaire soit amorcé, les mesures adoptées devraient conduire non seulement à la réduction des armements dans un certain domaine, mais aussi à la réduction de l'ensemble des arsenaux nucléaires, avec l'objectif de leur complète élimination. Si on réduit ou on élimine une certaine classe d'armes tout en augmentant en même temps le niveau des arsenaux dans une autre, le résultat ne pourrait être que de maintenir, voire de relever le niveau de la confrontation nucléaire. C'est pourquoi il ne faut pas perdre de vue l'objectif consistant à assurer l'équilibre militaire au niveau le plus bas possible.

A partir de ces considérations, je me dois de dire, une fois de plus, que nous ne trouvons aucune justification pour la continuation des essais nucléaires. Ni la vérification de la fiabilité des armes existantes, ni leur perfectionnement, ni la mise au point de nouveaux types et systèmes d'armes, sujet sur lequel je reviendrai plus tard, ne sauraient constituer des arguments valables. L'institution d'un moratoire général ainsi que la négociation par la Conférence du désarmement d'un traité international sur l'interdiction complète des essais nucléaires s'imposent en conséquence, en tant qu'objectif prioritaire et extrêmement urgent.

A ce propos, je tiens à souligner surtout le regret, voire la déception de ma délégation, face à la situation des discussions concernant le Comité spécial sur l'interdiction des essais nucléaires. Nous ne pensons pas qu'un mandat précis de négociation devrait être une condition sine qua non pour la création d'une structure de travail susceptible de fournir le cadre des discussions de fond. En même temps, nous ne pouvons pas partager l'opinion selon laquelle nous devrions limiter à quelques aspects précis les problèmes de fond à examiner. A notresens, la complémentarité reconnue des travaux de la Conférence avec d'autres négociations n'a rien à voir avec ces limitations. En tant que seule instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement, la Conférence a le droit et le devoir d'examiner et négocier tous les aspects du problème de l'interdiction des essais nucléaires ou de toute autre question inscrite à son ordre du jour.

Concernant les points 2 et 3 de l'ordre du jour concernant le désarmement nucléaire et la prévention d'une guerre nucléaire, la délégation roumaine considère que, vu la situation existante, il conviendrait de poursuivre les efforts visant à mettre en place certaines structures de travail et d'examen pour l'ensemble des questions de fond.

(M. Dolgu, Roumanie)

Des orateurs qui m'ont précédé, notamment les représentants des Pays-Bas et de la République fédérale d'Allemagne, ont souligné que l'action en vue d'éliminer le danger d'une guerre nucléaire devait s'accompagner en même temps d'une action pour prévenir toute guerre, même classique, laquelle, dans les circonstances actuelles, serait beaucoup plus dévastatrice que la deuxième guerre mondiale. Cette vérité n'a pas besoin d'être démontrée, d'autant plus que c'est sur le territoire européen que les deux guerres mondiales se sont déclenchées, que c'est en Europe que s'opposent les deux blocs militaires et qu'on y trouve la plus grande concentration d'arsenaux de destruction. La réduction des arsenaux classiques est un problème de la plus grande importance pour la sécurité du continent, tant en vue de réduire les risques de confrontation et les sources de tension et de méfiance qu'en vue d'assurer le progrès même du processus du désarmement nucléaire.

L'autre solution à cette réduction ne pourrait être que le transfert de la course aux armements dans le domaine des armes classiques, sur le plan quantitatif et qualitatif. C'est justement pour cette raison que la Roumanie et le Président Nicolae Ceausescu se sont prononcés et se prononcent pour une démarche intégrée et globale à l'égard des questions de désarmement, de façon que, de pair avec la réduction des arsenaux nucléaires, la réduction par étapes des armements classiques soit aussi envisagée, de même que l'établissement de délais pour le démantèlement des bases militaires et le retrait des troupes des territoires étrangers, la réduction des activités militaires des blocs et leur démantèlement simultané, et la renonciation aux manoeuvres militaires d'envergure aux frontières nationales des autres Etats ou dans les eaux internationales.

Je voudrais dire quelques mots sur le point 5 de notre ordre du jour, à savoir la prévention d'une course aux armements dans l'espace. Dans ce domaine aussi, divers points de vue sont exprimés concernant toutes sortes de questions : quelles sont les armes spatiales ? Quand la militarisation de l'espace a-t-elle commencé ? Quel pays est le plus avancé dans un domaine ou un autre ? Les nouvelles armes spatiales ont-elles un caractère défensif ou offensif ? Ont-elles un effet de déstabilisation ? etc. Sans aucun doute, ces questions sont importantes et les experts devraient s'en occuper. Mais, à notre avis, deux questions sont vitales : la première est de savoir si oui ou non nous désirons que la course aux armements soit étendue à l'espace et intensifiée sur la Terre; la seconde est de savoir si oui ou non nous désirons que l'espace soit utilisé exclusivement à des fins pacifiques, en tant que patrimoine commun de l'humanité. Il nous semble que, si l'on veut vraiment que les efforts de nos Etats débouchent sur un monde de paix, la réponse devrait être négative pour la première question et affirmative pour la seconde.

Est-il raisonnable d'attendre de telles réponses ? Difficile question. Car, jusqu'à présent, il n'y a eu aucune nouvelle possibilité offerte par le progrès de la science et de la technologie qui n'ait été exploitée à des fins militaires. Il semble donc logique de conclure qu'une fois possibles, la mise

(M. Dolgu, Roumanie)

au point et le déploiement des armes spatiales deviennent par là même inévitables. Eh bien! nous ne partageons pas un pareil raisonnement fataliste. Tout comme nous ne partageons pas le point de vue selon lequel la mise au point des armes spatiales serait un instrument ou l'instrument de l'abolition des armes nucléaires. Au contraire, une telle action serait de nature à stimuler la course aux armements dans l'espace et sur la Terre.

Nous ne partageons pas les attitudes fatalistes parce que c'est toujours l'expérience qui fournit des raisons d'être optimistes. Je pense au fait que les armes bactériologiques ont été interdites, que l'on espère aboutir à l'interdiction des armes chimiques, et que la majorité sinon la totalité des Etats, et tout d'abord l'Union soviétique et les Etats-Unis, acceptent l'idée que les armes nucléaires devraient être interdites. Pourquoi alors n'essayerions-nous pas de briser le cercle vicieux de la course aux armements, avec tout son cortège de conséquences extrêmement nuisibles, pour déboucher sur la paix, la croissance et le développement? Pourquoi n'essayerions-nous pas de raccourcir le chemin et d'interdire cette nouvelle classe d'armes, les armes spatiales, avant qu'elles ne soient mises au point, avant qu'elles ne mettent en danger la sécurité et l'existence même de chacun de nos pays, avant qu'elles ne détournent des ressources immenses, si indispensables aujourd'hui pour garantir la transition vers une civilisation nouvelle, une civilisation fondée sur d'autres bases technologiques, sur d'autres modèles de consommation, sur d'autres comportements à l'égard de l'environnement? Les pays n'ayant ni les moyens ni l'ambition de devenir des puissances spatiales ne sauraient rester indifférents aux conséquences catastrophiques de cette nouvelle course aux armements. Dans notre monde de plus en plus interdépendant, ses effets se feront sentir par tous les peuples, qu'ils soient grands et puissants ou petits et faibles.

Les négociations en cours montrent combien il est difficile de se débarrasser des armes chimiques et des armes nucléaires. Pourquoi donc laisser à nos successeurs la tâche pénible de tenter d'éliminer ces armes qui, d'ici quelques décennies, auront transformé le ciel en véritable enfer? Il est infiniment plus facile du point de vue technique et politique d'interdire ce qui n'existe pas encore que ce qui existe et est perçu comme une menace. C'est justement là l'idée maîtresse que le Comité spécial sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace devrait placer à la base de son activité.

Il en va de même pour tout ce qui entre dans le concept de nouveaux types d'armes de destruction massive, y compris les armes radiologiques.

Pour ce qui est de l'utilisation de l'espace exclusivement à des fins pacifiques, il est grand temps que l'on commence à examiner ce problème dans des termes pratiques, comme dans le cas du droit de la mer. Un grand philosophe a dit que l'humanité ne se pose que des problèmes qu'elle est parfaitement en mesure de résoudre. Tel est maintenant le cas de l'espace.

(M. Dolgu, Roumanie)

L'URSS et les Etats-Unis sont de grandes puissances spatiales. D'autres pays se sont dotés ou sont en train de se doter des moyens appropriés, tandis que la grande majorité des pays restent en dehors de toute compétition pour l'espace. Allons-nous nous résigner à l'idée que l'histoire de la conquête de l'espace par l'humanité devrait traverser l'étape des empires coloniaux ? Non, je ne le pense pas. Le monde n'est plus ce qu'il était il y a un siècle. Les Etats connaissent les enjeux et leurs intérêts en matière de sécurité et de questions économiques. Ils sont intéressés par l'utilisation de l'espace et ils doivent avoir, dès maintenant, leur mot à dire à ce sujet. Dans cet esprit, permettez-moi de renouveler les propositions de la Roumanie concernant la réalisation d'un traité international sur l'utilisation de l'espace à des fins exclusivement pacifiques, ainsi que la création d'un organisme international chargé d'assurer la mise en oeuvre de cet objectif. Il s'impose d'assurer toutes les bases juridiques nécessaires pour qu'il ne reste aucun doute quant au fait que l'espace relève du patrimoine commun de l'humanité, patrimoine qui doit être utilisé exclusivement à des fins pacifiques et, en conséquence, être gardé à l'abri de toute compétition militaire. Le Comité spécial sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace, dont les débats ont débuté sous la présidence de l'ambassadeur Pugliese de l'Italie, est appelé à apporter une contribution effective à la réalisation de cet objectif, d'une importance et d'une urgence incontestables.

Pour ce qui est de l'interdiction des armes chimiques, comme beaucoup d'autres délégations, nous avons nous aussi salué les nouvelles positions exprimées par la délégation soviétique dans les déclarations du 24 novembre 1986, des 17 février et 5 mars 1987 visant à dégager des solutions pour certains problèmes importants : la déclaration des stocks d'armes chimiques et leur vérification, la non-fabrication d'armes chimiques par l'industrie civile, le contrôle international sur place, y compris l'inspection par mise en demeure. Nous saluons également les nouvelles mesures annoncées récemment par l'Union soviétique, notamment l'arrêt de la fabrication d'armes chimiques et le commencement de la construction d'une installation pour la destruction des stocks. Ce sont là d'importantes actions de nature à contribuer au renforcement de la confiance et à faciliter la conclusion de la convention.

Nous considérons que, sur la base de ce qui a été accompli pendant l'intersessions, des nouvelles propositions mentionnées et de la disponibilité de toutes les délégations, on a obtenu des résultats remarquables, surtout durant la première partie de la session. Ainsi, grâce aux qualités personnelles et au dévouement du Président du Comité spécial, l'ambassadeur Ekéus de la Suède, aux coordonnateurs des groupes, M. Nieuwenhuys, M. Macedo et M. Krutzsch, et aux contributions des délégations, des progrès importants ont été faits dans l'élaboration de l'article IV et de son annexe concernant les stocks d'armes chimiques, ainsi que dans la clarification de certains éléments de l'article VI et de ses annexes sur la non-fabrication d'armes chimiques dans l'industrie civile et de l'article VIII sur le Comité consultatif et ses organes subsidiaires.



(M. Dolgu, Roumanie)

Il sera d'une grande importance d'obtenir des capitales, dans les plus brefs délais, le "feu vert" pour des solutions mutuellement acceptables aux problèmes qui ne sont pas encore résolus, et de s'abstenir absolument de toute action qui, à cette étape, pourrait compliquer ou ralentir le rythme des négociations et la réalisation d'un accord sur les éléments de fond essentiels concernant le projet de convention sur l'interdiction des armes chimiques.

Il ne serait pas raisonnable de demander aux Etats de renoncer à leurs intérêts en matière de sécurité. Mais il est légitime d'exiger que certaines perceptions de ces intérêts et de la manière de les garantir soient abandonnées. Si l'on ne se met pas d'accord, aussitôt que possible, sur la nécessité d'une démarche nouvelle à l'égard des problèmes de la sécurité, on parviendra à d'autres accords, sans doute utiles pour le climat international, mais on ne saura pas écarter le danger mortel qui pèse sur l'humanité.

Le PRESIDENT (traduit de l'anglais) : Je remercie le représentant de la Roumanie pour sa déclaration et pour les paroles aimables qu'il a eues à mon égard. Je donne maintenant la parole au représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, l'ambassadeur Nazarkine.

M. NAZARKINE (Union des Républiques socialistes soviétiques) (traduit du russe) : La délégation soviétique a communiqué au secrétariat, pour diffusion en tant que document officiel de la Conférence, le texte de la partie relative à la politique étrangère de la déclaration que Mikhaïl Gorbatchev, Secrétaire général du Comité central du PCUS, a faite à Prague le 10 avril 1987. J'ai aujourd'hui l'intention de présenter ce document.

Prenant la parole dans la capitale de notre alliée la Tchécoslovaquie socialiste, au coeur de l'Europe, le dirigeant soviétique a évoqué un grand nombre de problèmes, tant intérieurs qu'internationaux, y compris des questions liées au renforcement de l'interaction des pays socialistes sur la base de l'égalité et de la responsabilité mutuelle. Il s'est aussi longuement étendu sur la nécessité d'assurer une large coopération en Europe dans le plus grand nombre de domaines.

Mikhaïl Gorbatchev a également jeté un regard franc et critique sur nos problèmes intérieurs, nos oublis et nos erreurs. Notant que la restructuration en URSS avait pour but final d'améliorer la vie des Soviétiques et d'établir des normes plus élevées pour l'organisation et la justice sociales, il a souligné que le renforcement de la démocratie socialiste constituait le "moteur" de cette restructuration.

J'appelle votre attention sur cet aspect car la politique extérieure du Gouvernement soviétique est indissolublement liée à sa politique intérieure et y trouve son fondement. Ce lien est visible à tout observateur objectif. Le processus mouvementé de démocratisation et de transparence qui se déroule actuellement dans notre pays se reflète à l'extérieur dans une politique de paix encore plus active et dans de nouvelles initiatives visant à résoudre les problèmes militaires et politiques complexes qui se sont accumulés durant ces dernières années.

(M. Nazarkine, Union des Républiques socialistes soviétiques)

J'ai remarqué avec satisfaction que dans sa déclaration d'aujourd'hui, le représentant de la Grande-Bretagne, l'ambassadeur Cromartie, avait fait preuve de compréhension et manifesté une attitude positive à l'égard de ce processus en évoquant les résultats de la visite en URSS du Premier Ministre, Mme Thatcher.

Dans sa déclaration, Mikhaïl Gorbatchev a clairement exposé la position soviétique sur certains problèmes d'actualité concernant la limitation de la course aux armements, le renforcement de la confiance et le développement de la coopération. De nouvelles propositions importantes ont été également faites, notamment à propos de questions qui sont inscrites à l'ordre du jour de la Conférence du désarmement. Il n'existe à l'heure actuelle aucun problème au sujet duquel les pays socialistes se trouvent sur la défensive : ils mènent une lutte offensive pour la paix et la sécurité générale.

L'Union soviétique est convaincue qu'il est possible de prévenir une guerre nucléaire et d'en réduire les risques. Cette conviction repose sur le fait que le monde est de plus en plus conscient des conséquences funestes d'un conflit nucléaire, ainsi que sur les possibilités qui se font jour à Reykjavik. L'URSS continue de s'employer à résoudre l'ensemble des problèmes de désarmement nucléaire. Il appartient, bien entendu, aux deux puissances qui ont les arsenaux nucléaires les plus importants d'impulser le désarmement nucléaire et de le désenclencher du point mort.

Réaffirmant qu'elle restait prête à prendre les mesures les plus décisives - réduire de 50 % en cinq ans les armements stratégiques offensifs et les éliminer entièrement en dix ans (à condition, naturellement, que le Traité sur les systèmes antimissiles balistiques soit rigoureusement respecté et que la course aux armements ne s'étende pas à l'espace) -, l'Union soviétique a récemment proposé, comme on le sait, de négocier séparément et de conclure sans tarder un accord sur les missiles à portée intermédiaire. De toutes les questions touchant le désarmement nucléaire, c'est celle qui est le plus près d'être réglée. Sa solution dépend avant tout de la volonté des Etats-Unis et de leurs alliés d'arriver à un accord.

L'URSS fait maintenant un nouveau pas important : afin de faciliter la conclusion d'un accord sur les missiles à portée intermédiaire, elle propose d'entreprendre l'examen de la question d'une réduction radicale, suivie de l'élimination complète, des missiles opérationnels tactiques (d'une portée de 500 à 1 000 km) en Europe, sans lier à cela l'issue du problème des missiles à portée intermédiaire. Les parties s'engageraient à ne pas accroître le nombre de ces missiles pendant la durée des négociations.

Après la signature d'un accord sur les missiles à portée intermédiaire et indépendamment de l'évolution de l'examen de la question des missiles opérationnels tactiques, l'URSS, avec l'agrément de la Tchécoslovaquie et de la République démocratique allemande, retirera de ces pays les missiles qui y ont été placés pour répondre au déploiement des Pershing-2 et des missiles de croisière.

(M. Nazarkine, Union des Républiques socialistes soviétiques)

Le désarmement nucléaire est l'un des points fondamentaux de l'ordre du jour de la Conférence. Malheureusement, nos travaux dans ce domaine n'avancent pas, en raison des positions d'un certain nombre d'Etats membres de la Conférence qui sont connues et que nous avons exposées.

Il faut espérer que nos nouvelles propositions sur le plan bilatéral exerceront aussi un effet stimulant sur la Conférence et l'inciteront à examiner sérieusement ce problème dont la solution est capitale pour la survie de l'humanité.

On entend souvent dire, notamment ici au sein de la Conférence, qu'il est impossible d'effectuer une percée dans le domaine du désarmement nucléaire du fait que le problème du contrôle n'est pas résolu parce que l'URSS ne serait pas prête à accepter des mesures radicales de vérification. Rien n'est moins exact. La position de l'Union soviétique en la matière a été de nouveau précisée dans la déclaration de Prague de Mikhaïl Gorbatchev. Le monde peut être une fois encore certain qu'en ce qui concerne le problème de la vérification, l'URSS est prête à aller aussi loin qu'il le faut pour le résoudre.

Les membres de la Conférence connaissent nos propositions concrètes touchant la vérification du respect des futurs accords sur l'interdiction des armes nucléaires, la cessation des essais nucléaires, la prévention d'une course aux armements dans l'espace et autres questions. Notre conception de la vérification porte sur toute la gamme des armements et des forces armées. Il va de soi que l'Union soviétique accorde toute l'attention voulue aux propositions des autres Etats concernant la vérification et participe à l'élaboration commune de ses formes les plus efficaces. Je le répète, c'est là selon nous un élément indispensable à des accords efficaces si l'on veut réellement limiter, réduire et éliminer quoi que ce soit en matière d'armements, de forces armées et d'activités militaires.

Etant donné qu'il s'agit, conformément aux nouvelles propositions soviétiques, d'éliminer des classes entières d'armes nucléaires en Europe, la vérification du respect des futurs accords acquiert une signification qualitativement nouvelle. L'Union soviétique préconise l'élaboration des mesures les plus strictes dans ce domaine. Il faudra assurer une vérification appropriée, comprenant des inspections sur place, des missiles subsistant après les réductions ainsi que de leurs dispositifs de lancement, et cela aussi bien de ceux qui sont en formation de combat que de ceux qui se trouvent dans diverses installations : polygones d'essai, usines de fabrication, centres de formation, etc. Les inspecteurs devraient également avoir accès aux bases militaires situées sur le territoire de pays tiers. Les propositions de l'URSS concernant les mesures de vérification de la réduction des armes nucléaires devraient permettre aussi de résoudre les problèmes de vérification dans le cadre des négociations multilatérales au titre du point 2 de l'ordre du jour de la Conférence en faveur desquelles l'URSS n'a cessé de se prononcer.

(M. Nazarkine, Union des Républiques socialistes soviétiques)

Dans sa déclaration, le Secrétaire général Mikhaïl Gorbatchev a exposé des idées qui sont importantes pour parvenir à une démarche généralement acceptable en vue de résoudre le problème de la prévention d'une guerre nucléaire (qui fait l'objet, comme on le sait, du point 3 de notre ordre du jour). L'Union soviétique estime qu'en Europe, même une guerre "classique" serait une catastrophe, et cela non seulement parce que les armes classiques sont aujourd'hui bien plus destructrices qu'auparavant, mais aussi parce qu'il se trouve sur le territoire européen quelque 200 tranches de centrales nucléaires et un réseau ramifié d'usines chimiques dont la destruction rendrait le continent impropre à la vie.

Compte tenu de ce qui précède et soucieuse d'écartier le risque d'une catastrophe militaire en Europe, l'Union soviétique propose de modifier du tout au tout la situation grâce à des mesures visant à limiter et à éliminer ultérieurement les armes nucléaires tactiques et à réduire radicalement les forces armées et les armements classiques afin d'exclure la possibilité d'une attaque par surprise. On accomplirait un pas important dans cette direction en réalisant le programme de Budapest adopté le 11 juin dernier par les pays signataires du Traité de Varsovie.

Nous pensons que les questions de désarmement en Europe devraient être examinées dans le cadre du processus de la CSCE. L'Union soviétique suggère maintenant que les ministres des affaires étrangères de tous les Etats participant à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe se réunissent à Vienne et décident d'entamer des négociations en vue de réduire radicalement les armes tactiques nucléaires, les forces armées et les armements en Europe.

Ce faisant, nous sommes en faveur de l'élimination des inégalités constatées dans quelque élément que ce soit des forces armées; elle se ferait, cependant, non pas par l'accroissement des moyens de celui qui est en retard, mais par la réduction des moyens de celui qui se trouve en avance.

Nous voyons la réduction de l'inégalité militaire en Europe comme un processus graduel, dans le cadre duquel on maintiendrait l'équilibre atteint à un niveau raisonnable et suffisant, on procéderait à une vérification internationale et à des inspections sur place et on échangerait des données sur les forces armées et les armements.

Une mesure qui contribuerait également à l'objectif du renforcement de la sécurité européenne consisterait à créer un couloir dénucléarisé en Europe centrale. L'URSS appuie le message adressé à ce propos par la République démocratique allemande et la Tchécoslovaquie à la République fédérale d'Allemagne et sera prête, sur la base de la réciprocité, à retirer de ce couloir tous ses moyens nucléaires et à garantir le statut de la zone. Il serait très important de mettre en oeuvre les propositions de la Bulgarie, de la Roumanie et de la Grèce concernant la création d'une zone exempte d'armes nucléaires et chimiques dans les Balkans.

(M. Nazarkine, Union des Républiques socialistes soviétiques)

Nous estimons que les négociations sur l'interdiction des armes chimiques ont permis de créer les conditions nécessaires pour pouvoir résoudre, dès cette année, les questions en suspens et élaborer une convention internationale appropriée.

L'URSS considère l'achèvement rapide des négociations sur l'interdiction complète et universelle des armes chimiques comme l'un des objectifs majeurs de sa politique extérieure. Sur cette base, elle a pris récemment toute une série d'importantes initiatives concrètes en vue de créer les conditions nécessaires pour accélérer et intensifier les négociations sur la conclusion d'une convention.

Dans sa déclaration de Prague, le Secrétaire général Mikhaïl Gorbatchev a annoncé les nouvelles mesures pratiques que notre pays a prises dans ce sens. L'Union soviétique a cessé de fabriquer des armes chimiques. Elle n'a pas d'armes chimiques au-delà de ses frontières. Elle a commencé de construire une entreprise spécialisée dans la destruction des stocks d'armes chimiques. La mise en service de cette entreprise permettra de réaliser rapidement le processus de désarmement chimique après la conclusion d'une convention internationale.

Je voudrais, à ce propos, remercier le représentant de la Roumanie, l'ambassadeur Dolgu, qui s'est félicité aujourd'hui des mesures que nous avons prises dans ce domaine.

Ces initiatives soviétiques reposent sur la conviction que la Convention sur les armes chimiques sera prête à la signature en 1987. Cela exige naturellement que les Etats commencent dès maintenant à prendre des mesures pratiques pour se préparer aux obligations qu'ils devront assumer en tant que parties à la future convention.

Comme dans le cas des autres mesures de désarmement réel, l'Union soviétique entend établir le système le plus rigoureux de vérification, y compris sur le plan international, de l'élimination des armes chimiques et des installations industrielles permettant de les fabriquer. Sur cette base, nous sommes prêts à rechercher une solution mutuellement acceptable aux questions concernant le respect de la convention par toutes les parties et le renforcement de la confiance entre ces dernières.

A ce propos, je note avec satisfaction l'attitude positive de la Grande-Bretagne, exprimée aujourd'hui par l'ambassadeur Cromartie, à l'égard des mesures que nous avons prises dans le domaine de la vérification effective du respect de la future convention.

Je voudrais souligner encore une fois que l'Union soviétique, qui a toujours préconisé l'élaboration rapide - dès cette année - d'une convention, continuera de faire tout ce qui est en son pouvoir pour assurer des progrès

(M. Nazarkine, Union des Républiques socialistes soviétiques)

décisifs en vue d'arriver à un accord sur l'élimination des arsenaux chimiques. Il incombe maintenant aux Etats-Unis et aux pays de l'OTAN de faire preuve de volonté politique, de réalisme et de responsabilité. L'année 1987 marquera alors le début du désarmement chimique général et complet.

Telles sont les réflexions dont notre délégation tenait à vous faire part à l'occasion de la diffusion à la Conférence du texte de la partie relative à la politique étrangère de la déclaration du Secrétaire général du Comité central du PCUS, qui contient d'importantes propositions nouvelles concernant la limitation de la course aux armements, le désarmement et le renforcement de la confiance.

Pour conclure, je voudrais me référer à l'intervention du représentant de la Grande-Bretagne, l'ambassadeur Cromartie, qui a évoqué la visite en Union soviétique du premier Ministre Mme Thatcher, et souligner que nous partageons l'opinion de l'ambassadeur quant à l'importance des entretiens qui ont eu lieu à Moscou. Ils sont importants aussi bien pour nos relations bilatérales que sur le plan international. Dans les conditions nouvelles qui existent en Europe et dans le monde, le dialogue s'est poursuivi avec une grande puissance occidentale, membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU. Ce dialogue a permis de s'exprimer franchement sur les relations entre Etats ayant des systèmes sociaux différents, sur les conflits régionaux et d'autres problèmes importants, et - ce qui est d'une actualité particulière - sur les perspectives de désarmement. Les positions et les intentions réciproques ont été précisées et confrontées de manière approfondie.

Les entretiens ont montré que les deux parties reconnaissaient l'importance de résoudre le problème des missiles à portée intermédiaire, bien que la Grande-Bretagne continue à émettre des réserves sur la façon de parvenir à un accord. J'ai noté que l'ambassadeur Cromartie a déclaré aujourd'hui que Londres poursuivait l'examen de nos nouvelles propositions à ce sujet. Lors de leurs entretiens à Moscou, les deux parties se sont déclarées prêtes à éliminer les armes chimiques, à oeuvrer en vue de réduire la confrontation militaire en Europe - de l'Atlantique à l'Oural -, à renforcer le processus d'Helsinki et à collaborer au règlement des conflits régionaux par des moyens politiques.

Des divergences de principe persistent en ce qui concerne les questions fondamentales de l'évolution mondiale. Les dirigeants soviétiques se sont de nouveau déclarés absolument opposés à la position selon laquelle la conduite des affaires internationales et la sécurité nationale ne sont envisageables que sous l'égide des armes nucléaires, bien que cela encourage leur dispersion et soit susceptible de déclencher une catastrophe générale. Nous ne pouvons pas accepter la thèse de la nécessité du maintien éternel des armes nucléaires, de ce qu'on appelle la dissuasion nucléaire, à l'appui de laquelle aucune raison convaincante n'a été avancée. Nous convenons qu'il est en effet impossible de bâtir une politique étrangère sur des rêves, mais il est en

(M. Nazarkine, Union des Républiques socialistes soviétiques)

revanche possible et nécessaire d'asseoir cette politique sur une vision hardie des choses. Notre vision de l'avenir consiste en un monde dénucléarisé et non violent, un monde sans stéréotypes périmés, un monde édifié sur la confiance. Et cela a été dit à Mme Thatcher, lors des entretiens de Moscou, sans ambages et avec force arguments. L'essentiel est d'avancer dans cette voie grâce à des mesures pratiques. Progressivement, certes, mais sans perdre de vue le but principal. Et cette détermination, cette démarche, ont été démontrées encore une fois tout récemment, il y a quelques jours, dans la déclaration faite à Prague par le Secrétaire général Mikhaïl Gorbatchev.

Le PRESIDENT (traduit de l'anglais) : Je remercie de sa déclaration le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et je donne maintenant la parole au dernier orateur inscrit sur ma liste, le représentant de la France, l'ambassadeur Morel.

M. MOREL (France) : Je souhaite, en tant que coordonnateur pour l'espace du groupe des pays occidentaux, répondre aux remarques dont celui-ci a été l'objet lors de notre dernière séance plénière, le jeudi 9 avril, à propos du mandat et du programme de travail du Comité spécial sur le point 5 de notre ordre du jour.

Je voudrais d'abord dire que nous ne souhaitons pas entretenir, au sujet du terme "mesures", une querelle qui ne peut que nuire à la qualité de nos travaux sur le fond. Mais puisque la position occidentale à ce sujet a été qualifiée d'inexplicable, je répéterai ici ce qui est connu de tous :

En premier lieu, nous n'avons aucune objection à l'examen dans nos travaux de propositions de mesures relatives à la prévention d'une course aux armements dans l'espace.

En deuxième lieu, le terme lui-même ne nous pose aucune difficulté et nous sommes les premiers à souligner qu'il figure plus d'une dizaine de fois dans le passage concerné du rapport de la Conférence de l'an dernier.

En troisième lieu, le groupe occidental s'est montré prêt, lors de l'adoption du mandat du groupe de travail pour 1987, à confirmer que, comme cela avait été le cas en 1986, l'examen des propositions de mesures relatives à la prévention de la course aux armements dans l'espace faisait partie des travaux du Comité.

Compte tenu de ces faits, s'il doit y avoir un débat sur ce sujet, et nous espérons que ce ne sera pas le cas, c'est à propos de la place relative qu'il convient de réserver à ce qui est qualifié de "mesures" dans nos travaux.

Il y a, à propos de cette question, des différences parfaitement légitimes et explicables, mais elles ne devraient pas nous empêcher de poursuivre nos discussions. Nous n'avons pas de position commune définitive sur le sujet au sein de la Conférence. Notre seul souci en tant que groupe occidental a été d'éviter de préjuger de la question.

(M. Morel, France)

Il a été suggéré en outre, à propos du programme de travail du Comité spécial sur le point 5, que l'on aurait eu "recours à la procédure pour faire obstruction aux travaux sur le fond". Nous ne partageons pas cette appréciation. Chaque groupe a proposé un projet de programme de travail. Il ne nous semble pas que ce genre d'observation facilite le déroulement de nos travaux, qui s'appuient maintenant sur un programme pratique et concret.

Enfin, nous nous demandons s'il est approprié de se référer ici publiquement aux échanges officieux qui ont conduit à la mise au point de la résolution unique sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies. De même, est-il approprié de mettre ainsi en cause le travail remarquable d'une délégation, je veux parler de la délégation italienne, qui a spécialement participé aux consultations à propos de cette résolution ?

Il s'agit bien, comme cela a été noté, d'une autre enceinte, celle des Nations Unies. Dois-je rappeler que les conditions dans lesquelles sont conduites les consultations au sein de la Première Commission sont différentes de celles qui prévalent ici ? Il n'y a pas, à New York, de groupe qui mandate un coordonnateur pour présenter une position déterminée par ce groupe. Il y a seulement des délégations qui font preuve de bonne volonté et essaient de rapprocher les points de vue, d'aboutir à des résolutions soutenues de la manière la plus large possible par la communauté internationale.

Le PRESIDENT (traduit de l'anglais) : Je remercie le représentant de la France de sa déclaration. La liste des orateurs est épuisée pour aujourd'hui et je ne vois pas d'autres représentants qui souhaiteraient prendre la parole.

J'ai annoncé, au début de cette séance, que j'avais l'intention de saisir la Conférence, pour décision, de la recommandation figurant au paragraphe 13 du rapport intérimaire sur la vingt-troisième session du Groupe spécial d'experts scientifiques chargé d'examiner des mesures de coopération internationale en vue de la détection et de l'identification d'événements sismiques. Le Groupe suggère dans cette recommandation que sa prochaine session se tienne du 27 juillet au 7 août 1987 et prend note de l'information fournie par le secrétariat en ce qui concerne les services de conférence disponibles. S'il n'y a pas d'objections, je considérerai que la Conférence adopte la recommandation figurant au paragraphe 13 du document CD/745.

Il en est ainsi décidé.

Je passe maintenant à un autre sujet. Je vous avais informé, au début de la séance, que je vous ferais rapport aujourd'hui sur les résultats des consultations concernant la marche à suivre pour le point 2 de l'ordre du jour. Certaines délégations m'ont fait savoir qu'elles aimeraient disposer de plus de temps avant que se tienne la réunion que j'envisageais, comme vous le savez, pour jeudi prochain. Je vous proposerai donc une nouvelle date le plus tôt possible. Je vais poursuivre mes consultations avec les représentants des



(Le Président)

groupes et espère pouvoir trouver une solution mutuellement acceptable pour l'organisation de cette réunion. Je crois qu'il est temps d'avancer dans les délibérations concernant les points les plus importants de notre ordre du jour, ceux qui portent sur les questions nucléaires. Je voudrais aussi informer la Conférence que les consultations ont bien avancé en ce qui concerne l'établissement d'un groupe officieux sur la question de l'amélioration et de l'efficacité du fonctionnement de la Conférence, et je crois que nous pouvons maintenant réunir ce groupe dès que possible. Le Groupe des 21 a désigné l'ambassadeur García Robles du Mexique et l'ambassadeur Teja de l'Inde; le Groupe socialiste a désigné l'ambassadeur Meiszter de la Hongrie et l'ambassadeur Nazarkine de l'URSS. L'ambassadeur Fan, de la Chine, fera également partie du groupe. Pour ce qui est du Groupe occidental, j'inviterai les ambassadeurs Beesley, du Canada, et Butler, de l'Australie, à entamer ses activités. Je voudrais aussi noter que de nombreux membres ont indiqué qu'il serait souhaitable que le petit groupe fasse rapport sur les progrès de ses travaux, toutes les six semaines environ, à une réunion officieuse de la Conférence. Nous adopterons donc cette démarche.

Les membres du petit groupe seront informés sous peu de la convocation de leur première réunion.

Avant de lever la séance, je voudrais demander s'il y a des représentants qui souhaiteraient prendre la parole. Je donne la parole au représentant de la République démocratique allemande.

M. ROSE (République démocratique allemande) (traduit de l'anglais) : J'ai écouté très attentivement ce que vous avez dit à propos du point 2 de notre ordre du jour. J'aimerais réaffirmer ici l'espoir de ma délégation de voir commencer le plus tôt possible les travaux sur ce point et je voudrais vous encourager à faire tout en votre pouvoir pour arriver à résoudre les problèmes en suspens et à obtenir un accord dans les plus brefs délais. Je me félicite beaucoup des efforts que vos avez faits jusqu'ici pour trouver une solution.

Le PRESIDENT (traduit de l'anglais) : Je remercie le représentant de la République démocratique allemande et je tiens à lui assurer que je poursuivrai mes consultations avec les groupes. La première question qui sera examinée demain après-midi lors de ma consultation avec les coordonnateurs sera le point 2 de l'ordre du jour.

La prochaine séance plénière de la Conférence du désarmement aura lieu le jeudi 16 avril à 10 heures.

La séance est levée à 11 h 45.